

IMMOSQUARE LYON

BAREME DES HONORAIRES

TRANSACTION

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
Forfait Garage	2 000 € TTC
De 100 000 € à 135 000 €	6 % TTC
De 135 001 € à 500 000 €	5 % TTC
De 500 001 € et plus	4 % TTC

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %

Nos honoraires sont à la charge du vendeur.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

GESTION

prestations	honoraires
gestion courante	les honoraires de gestion courante sont tarifés sur la base de 7,20 % ttc des encaissements
recherche de locataire	90 € ttc à la charge uniquement bailleur
démarche visite – constitution du dossier - rédaction du bail	selon le barème de la loi alur <ul style="list-style-type: none"> - 10 € ttc du m² en zone tendue - 8 € ttc du m² en zone non tendue
fin de gestion	175 € ttc par lot
etat des lieux	selon le barème de la loi alur <ul style="list-style-type: none"> - 3 € ttc du m²
assurance des garanties des loyers impayés	2 % h.t. soit 2.40% ttc des encaissements
assurance des garanties des loyers impayés + vacance locative	4 % h.t soit 4.80% ttc des encaissements

SYNDIC

PRESTATIONS	HONORAIRES
Gestion Courante	Tarifés à la discrétion et selon l'importance des dossiers sur la base de 120 € HT par lot (144 € TTC)
Vacation Horaire	80 € HT de l'heure soit 96 € TTC après 17h30.
Recouvrement des Impayés	-Mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception à la charge du copropriétaire débiteur : 30 € HT soit 36 € TTC. -Remise à l'huissier : vacation horaire. -Remise à l'avocat : vacation horaire.
Etat daté	A l'occasion de la vente d'un lot : 342 € HT soit 410€ TTC.